

ALCHEMY LTD - TERMES ET CONDITIONS DE VENTE

TERMES STANDARD

DÉFINITIONS

a) Ces conditions, ainsi que toutes les conditions `` spécifiques '' en B. et C. ci-dessous et toutes autres conditions contenues dans toute commande ou contrat accepté, comprennent l'ensemble des conditions (`` les conditions '') de l'accord (`` le contrat '') entre la (les) personne (s) spécifiée (s) dans la commande («le Client») et l'adresse d'Alchemy Marketing LTD à Atlantic Boulevard, Cape Point, Gambie. Numéro de registre de l'entreprise. 1514032371 («le fournisseur»).

b) «Données» désigne les informations, graphiques, sons et toute autre forme d'information fournie en tant que partie intégrante de tout service ou service.

c) `` Commande '' ou `` Contrôle '' signifie une commande signée et datée reçue du client ou, le cas échéant, un contrat écrit signé et daté conclu par le client acceptant et entraînant la fourniture ou la fourniture par le fournisseur de tout service, services ou produit conformément aux conditions énoncées ici.

Aux fins de cet accord, l'inscription en ligne à un service, des services ou un produit constitue également une commande.

d) «Produit», tout produit supplémentaire (le cas échéant) spécifié ou mentionné dans la commande ou le contrat et fourni dans le cadre ou pour compléter le ou les services.

e) «Service» ou «Services» désigne tout service fourni par le fournisseur et / ou utilisé par le client selon les termes.

f) «Solutions SMS innovantes» désigne le système de messagerie texte d'Alchemy.

2. SERVICE

a) La fourniture d'un service, de services et / ou d'un produit suite à une commande, une demande ou un contrat vaut acceptation de cette commande, demande ou contrat.

b) Tout service ou service ou produit doit être payé en totalité avant d'être fourni, ou selon les étapes ou dates convenues pour assurer la continuité de la fourniture.

c) Sauf stipulation contraire dans un devis écrit spécifique ou autrement convenu par écrit par le fournisseur dans un bon de commande autorisé signé par l'un de ses agents ou employés, le prix à payer pour la fourniture de tout service, services et / ou produit pertinent pour tout la commande ou le contrat sera le prix courant indiqué par le fournisseur au moment de l'acceptation d'une telle commande ou la date d'un tel contrat avec le client (dans chaque cas hors TVA).

d) Le fournisseur se réserve le droit de suspendre tout ou partie des services jusqu'à ce que tout paiement dû ait été effectué dans son intégralité. Le non-paiement d'un compte en souffrance peut entraîner la suspension de tous les services indéfiniment et la perte des facilités de crédit connexes.

e) Tous les services et tout produit fourni par le fournisseur restent la propriété du fournisseur.

3. UTILISATION DU SERVICE

a) En aucun cas, le stockage et la transmission de matériel pornographique sous quelque forme que ce soit ne seront autorisés à travers ou sur les serveurs et les câbles de transmission de données du fournisseur. La définition du terme matériel pornographique est uniquement à la discrétion des directeurs du fournisseur et leur décision à cet égard sera complète et définitive.

b) Le client accepte l'entière responsabilité pour toute information ou matériel, y compris, mais sans s'y limiter, les graphiques, les données, le matériel photographique, le son et toute autre forme d'information fournie au fournisseur qui est soumise au droit d'auteur ou est jugée illégale ou jugée pour violer les lois de la Gambie ou la loi ou la réglementation internationale.

c) Le client reconnaît que tout service ou service et / ou produit donné ne peut être utilisé qu'à des fins licites et que toute information ou donnée, y compris, mais sans s'y limiter, tout graphique, image, photographie ou texte qui est en violation de toute loi gambienne ou réglementation, y compris, mais sans s'y limiter, le matériel obscène, indécent ou jugé illégal par le fournisseur en Gambie et / ou à l'étranger, menaçant, dommageable (y compris par le transfert de tout virus informatique), en violation du droit d'auteur ou du

secret commercial , est interdite, que le client ait ou non connaissance du contenu ou du matériel et / ou des lois relatives au matériel.

d) Le fournisseur aura le droit de suspendre et / ou de résilier tout service ou service

ils jugent son utilisation ou leur utilisation par le client comme illégale et / ou une violation des droits de toute autre partie en vertu des lois ou réglementations gambiennes et internationales, que ce soit en raison ou en découlant de la transmission de toute information ou donnée par le client ou autrement et y compris, mais sans s'y limiter, le matériel transmis qui est obscène, indécent, diffamatoire ou soumis au droit d'auteur et si le client était ou non au courant du contenu ou des lois ou règlements s'y rapportant à la fois en Gambie et à l'étranger.

e) Le client reconnaît et accepte la responsabilité exclusive et le client accepte de payer et d'indemniser le fournisseur contre toute perte, coût, dommage ou autre réclamation découlant de ou attribuable à une telle utilisation illégale ou inappropriée par le client de tout service ou service comme mentionné dans l'un des points 3a) à 3d) ci-dessus.

4. LA RESPONSABILITÉ DU FOURNISSEUR

Le client reconnaît et accepte que le fournisseur n'est pas obligé de:

a) Vérifier, scanner ou vérifier autrement le contenu, les informations et les données transmises.

b) Faire des jugements sur la pertinence des communications pour la transmission.

c) Garantir la nature, le contenu, la véracité, l'exactitude ou la fiabilité d'un tel matériel.

d) Garantir ou garantir la sécurité ou la confidentialité de ces informations ou données.

e) Offrir une opinion ou exprimer une opinion sur la nature ou le contenu de ces informations ou données.

5. LIMITE DE RESPONSABILITÉ

Toute responsabilité du fournisseur découlant de tout manquement à ses obligations en vertu des présentes conditions, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages causés ou prétendument causés par tout défaut de fournir le service ou les services et / ou produits convenus, erreur, omission, interruption de service et / ou retard de transmission du service, perte d'informations stockées électroniquement en raison d'un vol, d'un incendie, d'une destruction, d'un accès non autorisé aux informations électroniques stockées chez le fournisseur. L'équipement ou les fournisseurs tiers utilisés par le fournisseur ou par tout autre moyen et dans la mesure (le cas échéant) récupérable en vertu des présentes conditions sont limités aux éléments suivants:

a) Dans le cas d'un service basé sur un abonnement, y compris, mais sans s'y limiter, les codes courts SMS et les numéros mobiles virtuels, un maximum du montant payé ou payable par le client pour le service ou les services au cours de toute période de 12 mois en vertu du présent contrat.

b) Dans le cas d'un service basé sur le crédit, y compris, mais sans s'y limiter, les crédits de messages SMS, un maximum du montant payé ou à payer pour les crédits qui n'ont pas été fournis pour des raisons indépendantes de la volonté du fournisseur.

6. DONNÉES PERSONNELLES

a) Le client accepte que le fournisseur puisse conserver les noms du client et d'autres informations pertinentes dans une base de données informatisée. Le client accepte que ces données puissent être traitées et peuvent, dans certaines circonstances, être fournies et traitées par nos fournisseurs, pour permettre la fourniture et la maintenance du service et / ou des produits et des équipements concernés.

b) Le client reconnaît et accepte que le fournisseur peut, de temps à autre, être obligé en vertu de la réglementation et / ou de la législation de coopérer avec et / ou de divulguer les données du client au gouvernement ou à d'autres organismes et / ou autorités.

7. RÉSILIATION

Sans préjudice des droits acquis en vertu du présent accord ou de l'un de ses autres droits ou recours, le fournisseur peut résilier cet accord avec ou sans

préavis, comme le fournisseur le juge opportun, sans responsabilité envers le fournisseur si:

a) Le client ne paie aucun montant dû en vertu du présent accord à la date d'échéance du paiement (une condition essentielle); ou

b) Le client commet une violation substantielle de toute autre condition importante de cet accord et (si une telle violation est réparable) ne parvient pas à remédier à cette violation dans un délai de 7 jours après avoir été notifié de le faire (une condition essentielle); ou

c) Le client enfreint à plusieurs reprises l'un des termes de cet accord de manière à justifier raisonnablement l'opinion que la conduite du client est incompatible avec le client ayant l'intention ou la capacité de s'acquitter des obligations du client en vertu ou de donner effet aux cet accord; ou

d) Tout événement survient, ou toute procédure est engagée, concernant le client dans toute juridiction à laquelle le client est soumis en raison de laquelle:

Le Client suspend, ou menace de suspendre, le paiement des dettes du client ou est incapable de payer les dettes du client à leur échéance ou admet l'incapacité de payer les dettes du client ou est réputé incapable de payer les dettes du client au sens de la loi sur l'insolvabilité 1992, selon le cas, ou étant (étant une société de personnes), a un partenaire auquel l'une des dispositions ci-dessus s'applique.

ii. Le client fait l'objet d'une demande de liquidation ou de mise en faillite selon le cas!!! Un ou plusieurs créanciers ou charges du client attache ou prend la possession, ou une détresse, l'exécution, la séquestration ou tout autre processus de ce type est imposée ou exécutée ou poursuivie contre, tout ou partie des actifs du client et cette saisie ou processus n'est pas libéré dans les 14 jours; ou

iv. (Si le client agit dans le cadre et dans l'espace de l'activité commerciale du client), le client suspend ou cesse, ou menace de suspendre ou de cesser, l'exercice de la totalité ou d'une partie substantielle des activités du client; ou

v. (En tant qu'individu), le client décède, tombe malade ou devient autrement (mentalement ou physiquement) incapable, est ou devient incapable de gérer ses propres affaires ou est ou devient un patient en vertu de toute législation sur la santé mentale.

8. GÉNÉRAL

a) Aucune modalité, condition, réserve ou variation, qu'elle soit stipulée par le client ou survenant au cours de la transaction, n'annulera, ne modifiera ou ne s'ajoutera à l'une de ces conditions, sauf si expressément convenu par écrit par le fournisseur.

b) Cet accord et ces termes représentent l'intégralité de l'accord et de l'entente entre le client et le fournisseur en ce qui concerne la fourniture du service et / ou des services ou de tout produit au client par le fournisseur, à l'exclusion de tous accords antérieurs, arrangements et accords.

c) Le client reconnaît et accepte que:

Je. Tout autre terme qui pourrait être implicite ou incorporé dans l'accord, par la loi, la Common Law ou autrement, est exclu, dans toute la mesure permise par la loi;

ii. Le fournisseur ne sera pas en violation de cet accord, ni ne sera responsable de tout manquement ou retard dans l'exécution de toute obligation en vertu de cet accord résultant ou attribuable à des actes, événements, omissions ou accidents échappant à son contrôle raisonnable;

iii. Le temps n'est pas une condition essentielle en ce qui concerne l'une quelconque des obligations du fournisseur en vertu du présent accord;

iv. En concluant cet accord, le client ne s'est appuyé sur aucune représentation orale ou écrite, déclaration d'entente (faite par négligence ou innocemment) par l'un des employés, agents, sous-traitants ou représentants du fournisseur autre que ce qui est expressément indiqué dans l'accord. ;

v. Le client n'aura aucun recours en cas de fausse représentation faite de manière innocente ou négligente par le fournisseur ou l'un de ses employés, agents, sous-traitants ou représentants avant de conclure un accord sur lequel le client peut prétendre s'être appuyé pour conclure dans l'accord, que cette représentation ait été faite oralement ou par écrit;

vi. Le seul recours disponible pour le client en cas de violation par le fournisseur de cet accord sera pour rupture de contrat selon les termes de l'accord ou pour fausse déclaration frauduleuse.

d) L'accord sera régi et interprété conformément aux lois de la Gambie et le client accepte de se soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux de la Gambie.

e) Dans le cas où cet accord est traduit dans une autre langue, la version anglaise prévaudra.

f) Si une disposition, une clause ou une sous-clause de l'accord ou son application à toute personne doit, pour quelque raison que ce soit, être considérée ou jugée par une autorité compétente comme nulle, annulable, illégale, invalide ou autrement inapplicable, mais serait valide et / ou exécutoire si une partie de cette disposition, clause ou sous-clause s'appliquait avec la suppression ou la modification nécessaire pour la rendre valide et / ou exécutoire et un tel jugement n'affectera pas le reste de l'accord qui continuera de fonctionner pleinement.

g) En cas d'incohérence entre les conditions standard et spécifiques, les conditions standard prévaudront.

h) Références à:

. Le singulier comprend le pluriel et vice versa;

ii. Un sexe comprend tous les autres sexes et vice versa.

g) Une personne qui n'est pas au courant de cet accord n'a aucun droit en vertu de cet accord pour appliquer une condition de l'accord, mais cela n'affecte aucun droit ou recours d'un tiers qui existe ou est disponible en dehors du lien contractuel.

j) Ni le client ni le fournisseur ne peuvent engager de procédure judiciaire en relation avec un litige découlant d'une prétendue violation de cet accord jusqu'à ce que la partie qui prétend qu'une violation s'est produite ait tenté de régler le différend par arbitrage et que l'arbitrage soit terminé ou l'autre partie n'a pas participé à l'arbitrage, à condition que la procédure relative aux droits ne soit pas lésée par un retard à cet égard ou (si le fournisseur a le bon problème) la seule violation alléguée concerne le non-paiement des sommes dûment dues au fournisseur mais non payé par le client.

9. AVIS

a) Le client s'engage à tenir à jour les coordonnées qu'il a fournies au fournisseur. Toute notification ou autre information devant être signifiée par le fournisseur au client conformément à cet accord sera valablement signifiée par écrit et envoyée par e-mail à la dernière adresse ou adresse e-mail connue du client.

b) Tout avis envoyé par courrier électronique sera réputé signifié le jour de l'envoi s'il est attesté par un accusé de réception valide.

c) Toute notification à être signifiée au fournisseur doit être faite par écrit et envoyée par à notre siège social ou à toute autre adresse que nous pouvons spécifier au client à cette fin de temps à autre. Toute notification envoyée conformément à cette sous-clause ne sera réputée signifiée que si et lorsque le client a reçu un accusé de réception écrit du fournisseur.

10. ENGAGEMENT DE NIVEAU DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

a) Le fournisseur s'engage à fournir un niveau de service rapide et efficace avec des réponses proportionnelles à la gravité du problème signalé par le client.

b) La ligne d'assistance téléphonique du fournisseur sera occupée au minimum pendant les heures de bureau qui sont actuellement de 9h00 à 17h00. En dehors de ces horaires, pendant les week-ends et les jours fériés, il y aura souvent une réponse mais nous ne le garantissons pas.

c) Le chat en ligne est disponible la plupart des soirs et fins de semaine; les messages peuvent être laissés en utilisant ce moyen qui sera traité par e-mail si personne n'est disponible pour répondre à une demande de chat.

d) La boîte de réception principale par e-mail de support, help desk info@alchemymarketinggm.com régulièrement surveillé à tout moment.

e) Pendant les heures de bureau, nous visons à répondre à toutes les demandes de service dans un délai d'une heure. En dehors de ces heures, nous visons à répondre dans les quatre heures, mais cela peut être plus long la nuit et le week-end.

f) Dans la plupart des cas, les réponses seront beaucoup plus rapides que celles indiquées ci-dessus et entraîneront une résolution immédiate de la demande du client. Cependant, la résolution prendra parfois plus de temps, en raison d'une enquête prolongée ou de l'indisponibilité de personnel spécialisé en dehors des heures de travail. Dans de tels cas, une solution de rechange sera recherchée et le client sera tenu au courant des progrès.

g) Si le client n'est pas satisfait de notre service, il / elle doit contacter notre responsable du service clientèle de manière informelle pour chercher un recours. Si le client souhaite déposer une plainte officielle, il convient de se référer à notre politique de réclamation.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES - Services de messagerie texte SMS

1. CONDITIONS DE L'OPÉRATEUR DE RÉSEAU

a) EXIGENCES Les services sont fournis par le fournisseur au client sous réserve des conditions applicables de l'opérateur de réseau. Le client accepte de se conformer à ces conditions de l'opérateur de réseau et convient qu'une violation ou non-respect des conditions de l'opérateur de réseau par le client sera considérée comme une violation substantielle de cet accord.

Note explicative: (Définition Wikipédia) «un opérateur de réseau mobile ou un ORM est un fournisseur de services de communications sans fil qui possède ou contrôle tous les éléments nécessaires pour vendre et fournir des services à un utilisateur final, y compris l'attribution du spectre radioélectrique, l'infrastructure de réseau sans fil, l'infrastructure de liaison, facturation, service à la clientèle, fourniture de systèmes informatiques et organisations de marketing et de réparation ».

b) RESERVE DE DROITS Si un opérateur de réseau modifie les conditions de l'opérateur de réseau et / ou les normes techniques pour la fourniture de services, le fournisseur peut modifier les termes et conditions régissant ces services sur notification écrite au client. Dès réception d'un avis du fournisseur, le contrat, le bon de commande et / ou le formulaire d'approvisionnement, selon le cas, seront réputés modifiés et le client:

(i) se conformer à ces changements à la date indiquée dans l'avis; ou

(ii) demander un délai supplémentaire pour se conformer à ces changements, et suspendra tout utilisateur / utilisation des services affecté à la date indiquée dans l'avis, jusqu'à ce que le client puisse se conformer à ces changements; ou

(iii) cesser immédiatement d'utiliser les services à la date indiquée dans l'avis si le client ne peut pas ou ne veut pas se conformer à de telles modifications.

2) ACCÈS ET CONNECTIVITÉ

a) LA CONNEXION RÉSEAU DU FOURNISSEUR Le client est seul responsable, à ses frais, de l'établissement et de la maintenance de ses équipements, logiciels, installations et de sa connexion au réseau du fournisseur.

b) NO PRIVACY The customer acknowledges that messages will be transmitted over the supplier network in an unencrypted format, which is a characteristic feature of SMS messaging. To the extent permitted by law, the supplier may intercept and disclose any messages transmitted over the supplier's network to the extent reasonably necessary to protect the supplier's rights or property, including without limitation, to protect the operation of the supplier's network, or to comply with any legal, regulatory, governmental and/or network operator inquiries or requirements.

3) CUSTOMER RESPONSIBILITIES

a) SUBSCRIBER OPT-IN/OPT-OUT REQUIREMENTS The customer will send messages only subscribers who have consented or "opted-in" to receiving the quantity, frequency and types of messages to be sent and who been informed of their rights to and the free process for cancelling receipt or "opted-out" of receiving future messages. The customer will stop sending messages to a subscriber who has "opted-out" from receiving such messages as soon as possible but in no case later than twenty-four (24) hours after receipt of the opt-out request (or any shorter time period if necessary to meet or comply with any legal, regulatory, governmental and/or network operator request or requirement). The customer will, within twenty-four (24) hours of receiving a written request from the supplier, provide the supplier with proof of subscriber opt-in requests, opt-out request and/or the customer's response time for discontinuing the provision of messages to the supplier's satisfaction. The customer agrees to keep such records during the term of this agreement and for one (1) year after termination.

b) PROVISION OF PROJECTS TO SUBSCRIBERS The supplier shall act as a mere conduit only, and the customer will be solely responsible for its contractual relationship with its own customers.

c) CUSTOMER CONTENT The customer agrees that the supplier exercises no control whatsoever over the customer's content and messages and is a mere conduit in transmitting and handling content and messages. The customer shall bear sole responsibility for (i) the content transmitted using the services; (ii) any acts, omissions or breaches with respect to the use of the services and the messages, including but not limited to the content.

d) CONTENU INAPPROPRIÉ Le client ne peut pas utiliser les services ou permettre que les services soient utilisés pour transmettre un contenu inapproprié. Aux fins de cet accord, «contenu inapproprié» désigne tout contenu qui

(i) il n'est pas sollicité, y compris, sans s'y limiter, le «courrier indésirable», le «courrier en masse», le spam ou tout autre matériel publicitaire non sollicité;

(ii) il provoque l'introduction de «virus», de «vers», de «chevaux de Troie», de «bombes de courrier», de «bots d'annulation» ou d'autres programmes de

programmation informatique destructeurs similaires dans le réseau du fournisseur ou les combinés des abonnés;

(iii) il enfreint toute exigence légale, réglementaire, gouvernementale ou d'opérateur de réseau ou code de pratique;

(iv) il est obscène, offensant, menaçant, diffamatoire, discriminatoire, trompeur ou inexact; ou

(v) il porte atteinte à la propriété intellectuelle de toute personne ou entité.

e) MESURES DE SÉCURITÉ

Le client prendra, à ses frais, toutes les mesures de sécurité pour

(i) protéger l'extranet du fournisseur et le réseau du fournisseur contre tout accès, copie ou utilisation non autorisés; et

(ii) empêcher l'accès de tiers au (x) mot (s) de passe du client à l'extranet du fournisseur et au réseau du fournisseur. Tout mot de passe délivré au client peut être annulé ou suspendu par le fournisseur à tout moment. Le client informera immédiatement le fournisseur si le client prend connaissance d'une utilisation non autorisée possible ou réelle ou d'une mauvaise utilisation du service ou des messages dans le cadre d'un projet.

f) AUDIT DE CONFORMITÉ Le client fournira dans les meilleurs délais les informations que le fournisseur pourra demander, (i) pour confirmer le respect par le client de ses obligations en vertu du présent accord, et (ii) en réponse à toute demande formulée par tout opérateur de réseau et / ou réglementation ou un organisme gouvernemental, légal ou statutaire.

4. CRÉDITS SMS

une. **CRÉDITS PAR MESSAGE** En termes généraux, un crédit de message est utilisé pour chaque message texte de 160 caractères envoyé à un réseau mobile gambien. Les messages texte de 160 caractères envoyés vers d'autres destinations, y compris, mais sans s'y limiter, les réseaux non gambiens, consommeront 2 crédits de message, sauf indication contraire.

b. CARACTÈRES SPÉCIAUX Certains caractères spéciaux, en particulier la ponctuation ou les symboles monétaires moins courants, peuvent occuper deux des 160 caractères d'un SMS. Si vous envoyez un grand nombre, veuillez vous référer à info@alchemymarketinggm.com pour plus d'informations. Le fournisseur décline toute responsabilité pour les crédits supplémentaires

consommés si des caractères spéciaux entraînent un message à dépasser 160 caractères.

c. MESSAGES CONCATENÉS Jusqu'à trois messages texte peuvent être liés (concaténés) pour fournir aux utilisateurs un message de 459 caractères maximum. Selon la longueur du message, un ou deux crédits de message supplémentaires peuvent être utilisés pour les messages nationaux (Gambie), et quatre ou six supplémentaires pour les messages internationaux (non gambiens).

ré. EXPIRATION DES CRÉDITS DE MESSAGE Les crédits de message d'Alchemy Marketing Ltd. n'expirent pas. Cependant, si un compte est inactif depuis douze mois ou plus, le fournisseur se réserve le droit d'archiver le compte inactif à des fins de gestion interne.

Si le client souhaite réactiver un compte archivé, il doit adresser cette demande par écrit à: info@alchemymarketinggm.com en confirmant les détails du compte, et le compte sera restauré avec les crédits non dépensés. Bien que les crédits de message inutilisés restent utilisables indéfiniment, les remboursements ne sont pas disponibles pour les crédits inutilisés.

e. NUMÉROS ET MESSAGES INCORRECTEMENT FORMATÉS Il est important que les numéros de téléphone sortants utilisés Alchemy Marketing LTD soient actuellement formatés et des conseils complets sur le format requis sont fournis dans le centre de support marketing d'alchimie à info@alchemymarketinggm.com. Si les messages atteignent la mauvaise destination en raison d'un formatage incorrect de quelque nature que ce soit, les crédits de message seront toujours consommés et aucun remboursement de ces crédits ne sera accordé. Il est de la responsabilité du client dans tous les cas de s'assurer que les numéros de téléphone et le contenu des messages sont correctement formatés.

F. ÉTATS DES MESSAGES Une gamme d'états de messages est signalée par Alchemy Marketing LTD pour indiquer si un message a été remis avec succès; celles-ci Les codes d'état peuvent être consultés dans le centre de support d'Alchemy marketing LTD à info@alchemymarketinggm.com. Si un message est remis avec succès au réseau mobile récepteur, le message consommera des crédits de message. Dans certaines circonstances, le réseau mobile ne parviendra pas à livrer au combiné - service de sortie de téléphone, boîte de

réception pleine, etc. mais le crédit de message sera toujours facturé si la panne se situe entre le réseau mobile et le combiné.

Interface, non-contrefaçon, délais de fiabilité, ou sécurité et toutes garanties découlant du cours des performances, du cours des transactions, de l'utilisation ou du commerce. Le client reconnaît que (i) les services n'ont pas été spécifiquement conçus pour répondre aux besoins du client, à l'un quelconque de ses clients et / ou à ses besoins individuels; et (ii) les services ne seront pas exempts d'erreurs, ininterrompus, sans accès non autorisé (y compris les pirates informatiques tiers ou les attaques par déni de service), ou que tous les messages seront livrés. Sauf indication contraire dans cet accord, les services sont fournis «tels quels» et selon leur disponibilité.

C. CONDITIONS SPÉCIFIQUES - Numéros entrants SMS

1. TYPES DE NUMÉRO ENTRÉE

a) Le numéro de mobile virtuel de la Gambie est un numéro de mobile à 7 chiffres de la Gambie qui peut recevoir des messages texte mais pas des messages vocaux. Il agit comme un téléphone mobile en ce qui concerne l'expéditeur du message mais transmet les messages texte qu'il reçoit dans la boîte de réception du compte marketing alchimique du client et, éventuellement, de là vers une adresse e-mail et / ou vers une autre adresse Web. Et / ou à un téléphone mobile.

b) Un code court SMS un numéro de téléphone mobile à 4, 5, 6 chiffres (par exemple 87007) qui fonctionne

5) GARANTIES ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

a) CONFORMITÉ LÉGALE ET RÉGLEMENTAIRE

Le client garantit et s'engage à

(i) utiliser les services à des fins licites et se conformer à toutes les lois et réglementations et / ou conditions de l'opérateur de réseau relatives au contenu, aux messages ou aux services; et

(ii) continuer à obtenir tous les permis, consentements, autorisations ou certifications nécessaires pour l'utilisation du contenu (y compris, sans limitation, ceux des propriétaires de bases de données, des droits d'auteur ou

des organisations de droits d'exécution) et que le contenu ne porte pas atteinte à la propriété intellectuelle ou à d'autres droits de toute personne;

(iii) fournir rapidement toute information relative au contenu, aux messages ou aux services raisonnablement demandés par tout opérateur de réseau et / ou autorité légale, gouvernementale, réglementaire ou statutaire; et

(iv) se conformer immédiatement aux instructions qui peuvent être émises de temps à autre par un réseau par un opérateur de réseau et / ou une autorité légale, réglementaire, gouvernementale et / ou statutaire en ce qui concerne le contenu, les messages ou les services et coopérera pleinement avec la demande d'assistance du fournisseur pour mettre les services en conformité avec toute nouvelle exigence ou décision. Le client informera immédiatement le fournisseur si un tiers fait ou menace une réclamation ou une action contre le client, ou le fournisseur, ou toute autre partie concernant un contenu, un message ou des services.

b) AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Sauf disposition expresse des présentes conditions, le fournisseur ne fait aucune garantie ou représentation en relation avec le réseau du fournisseur ou la fourniture de services comme prévu dans le présent accord et rejette toutes autres garanties, représentations et conditions écrites ou orales, contractuelles ou statutaires, explicite ou implicite ou autre, y compris, avec limitation, la qualité marchande, l'adéquation à un usage ou un usage particulier, un titre, d'une manière similaire à un VRN. Il est possible pour un client d'acquérir un short code SMS dédié à son usage exclusif, mais cela est inhabituel en raison du coût élevé impliqué. Plus courant, les clients louent un ou plusieurs mots-clés sur un code court SMS partagé.

c) Il est possible de se procurer des codes courts en dehors de la Gambie sur demande, mais cela peut prendre du temps et coûter cher.

2. CARACTÉRISTIQUES DES NUMÉROS ENTRÉES

a) Les numéros entrants permettent aux clients de recevoir des SMS entrants dans leur boîte de réception de marketing d'alchimie.

b) Les messages texte entrants peuvent également être transférés vers un téléphone mobile ou un VMN, mais consommeront des crédits de message de la même manière que tout autre message sortant.

c) Les messages texte entrants peuvent être transférés vers plusieurs adresses e-mail et / ou URL. Le fournisseur ne peut garantir aucun délai dans lequel les messages transmis atteindront leur cible car ils passeront par des systèmes sur lesquels nous n'avons aucun contrôle.

d) Le client peut configurer un nombre illimité de mots-clés sur VMN sans frais supplémentaires. Ces mots-clés peuvent être utilisés pour déclencher diverses actions ou réponses au message entrant.

e) Le client peut louer un ou plusieurs mots-clés sur un code court partagé. Comme avec les VMN, chaque mot-clé peut déclencher des actions ou des réponses aux messages entrants.

3. EXPIRATION DU CONTRAT ET PERTE DU SERVICE DE MARKETING D'ALCHIMIE

a) Un VMN de marketing d'alchimie est loué sur une base annuelle avec une durée contractuelle minimale de 1 an.

b) Un mot-clé sur code court partagé est loué sur une base mensuelle avec une durée contractuelle minimale de 1 mois.

c) Veuillez noter que les VMN et les codes courts sont des services d'abonnement qui doivent être renouvelés et payés par le client 14 jours avant la date d'expiration du contrat du client («date d'expiration»).

d) Le fournisseur fera de son mieux pour rappeler au client la date d'expiration du contrat du client. Cependant, la responsabilité ultime incombe au client de noter et de ne pas rater la date d'expiration.

e) Si le mot clé VMN ou short code n'est pas renouvelé à temps, cela entraînera sa suppression permanente du compte Alchemy du client. Tous les SMS entrants et les données associées du client seront alors perdus. Le fournisseur ne peut accepter aucune responsabilité pour la perte de tels messages ou de toute donnée connexe. Le fournisseur ne sera pas non plus responsable des autres coûts encourus en raison de la perte du VMN ou du mot-clé, y compris, mais sans s'y limiter, les frais de réimpression des brochures, des en-têtes ou de la publicité affichant le numéro ou le mot-clé expiré.

f) De plus, même si le client se réabonne après la date d'expiration, il n'y a aucune garantie que le même VMN ou mot-clé sera disponible. Le réseau

pourrait reprendre le numéro ou le fournisseur pourrait avoir réattribué le nombre de mots-clés à un autre client.

g) Il est de la seule responsabilité du client de mettre à jour le fournisseur de tout changement dans les coordonnées du client.

h) Compte tenu de leur importance, les responsabilités du client d'informer le fournisseur en temps opportun de ce qui précède sont des conditions essentielles du contrat du client avec nous.

4. RETRAIT DU SERVICE

a) Le fournisseur se réserve le droit de remplacer le VMN d'un client si, par exemple, l'opérateur de réseau demande le retour d'un numéro ou si la qualité du service VMN n'est pas, de l'avis du fournisseur, à un niveau satisfaisant. Un VMN de remplacement sera toujours fourni dans de tels cas.

b) Le fournisseur ne peut accepter aucune responsabilité pour les coûts, inconvénients, pertes ou dommages de toute nature que le client pourrait subir à la suite du changement d'un VMN.

c) Si le mot clé VMN ou short code du client n'est pas renouvelé à temps (comme ci-dessus), le fournisseur supprimera le VMN du compte du client dans les 24 heures suivant la date d'expiration.

5. COÛTS

a) Un abonnement pour les numéros entrants de Gambie et les mots-clés de code court partagés sont répertoriés en évidence sur le site Web d'Alchemy www.alchemymarketinggm.com.

b) Les frais d'abonnement sont sujets à changement, mais ils ne changeront que lors du prochain renouvellement de l'abonnement du client. Le client sera averti de tout changement de prix au moins 1 mois avant la prochaine date de renouvellement du client.

c) Le coût d'envoi d'un SMS au numéro de mobile virtuel du client pour l'expéditeur sera le tarif standard de l'expéditeur.

d) Le coût du transfert des messages entrants vers un téléphone mobile sera facturé à nos tarifs actuels tels que spécifiés sur notre site Web.